

Détecteurs Avertisseurs Autonomes de fumée

Maintien

Numéro du certificat : 029-3/EA/D12E du 01/04/2015

Nature et date de la décision
Maintien de droit d'usage
N°: 029-3/EA/D12E du 01/04/2015

La Société : BRK Brands Europe Ltd
Unit 6 Carter Court Davy Way,
Waterwells Business Park
GL2 2DE Quedgeley, Gloucester
ROYAUME-UNI

Titulaire : EA

Date de fin de validité du : 30/04/2018

Usine : Baoan, SHENZHEN (CHINE)

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, distribués par la société **SPRUE SAFETY PRODUCTS Ltd** sous sa propre marque commerciale, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Distributeur : **SPRUE SAFETY PRODUCTS Ltd**
Vanguard Centre, Sir William Lyons Road
CV4 7EZ Coventry
ROYAUME-UNI

Désignation commerciale : **SO501-AE-FR**
Marque commerciale : **AngelEye**

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes aux normes et spécifications complémentaires tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 292 ;
- que le système qualité de la société **BRK Brands Europe Ltd** a été évalué conformément au référentiel de certification NF 292.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- Ce produit utilise le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Il ne comporte pas de substances radioactives.
- Le DAAF est livré avec une pile (ou batterie), une fiche informative, une notice d'installation et de maintenance claire et explicite.
- Ergonomie validée de manière à limiter les risques de mauvaise utilisation («oubli» de la pile, montage de la pile à l'envers...).
- Le marquage du produit et la documentation accompagnant le produit sont rédigés en français (au minimum).
- Type de montage : **Mural ou plafonnier**
- Source d'alimentation principale : **Interne au dispositif par piles alcaline 1,5 V - 1175 mAh**



Détecteurs Avertisseurs Autonomes de fumée

Certificat

Certificate

Maintien

Numéro du certificat : 029-3/EA/D12E du 01/04/2015

- | | |
|--|------|
| • Autonomie : | 1 an |
| • Dispositif interconnectable : | NON |
| • Prévu pour installation dans un camping-car : | OUI |
| • Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes : | NON |
| • Liaison radio : | NON |
| • Indicateur d'alarme individuelle : | OUI |
| • Dispositif de neutralisation d'alarme : | OUI |
| • Option accessibilité : | NON |
| • Le producteur du DAAF adhère à un éco-organisme pour l'élimination des déchets et la protection de l'environnement | |
| • Le bénéficiaire de ce certificat met à disposition du consommateur un service d'assistance téléphonique | |

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 14604 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément au règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat NF est valable jusqu'au **30/04/2018** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF. Ce certificat atteste de la conformité au référentiel de certification NF 292 en vigueur et à la norme EN14604 :2005.

Directeur Général
Franck LEBEUGLE